



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°23 – 27 juillet 2022

## À RETENIR CETTE SEMAINE

### BETTERAVE

**Teignes** : situation hétérogène sur le territoire.

**Charançons** : présence d'adultes.

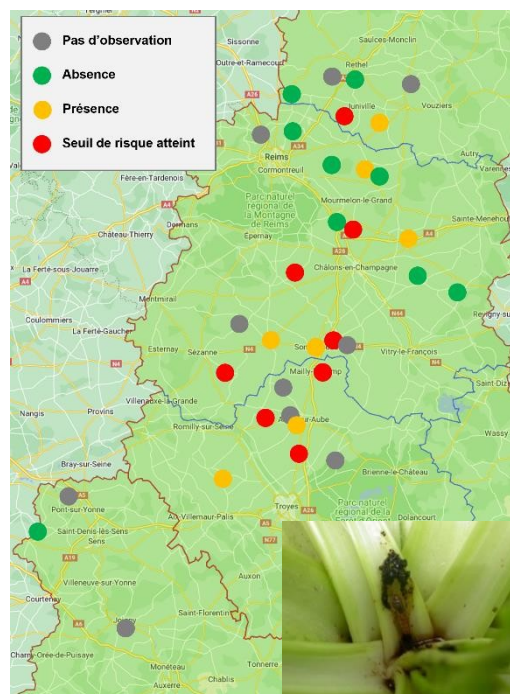
**Cercosporiose** : évolution des fréquences pour  $\frac{1}{4}$  du réseau.



## 1 Ravageurs

### a. Observation

- Le nombre de parcelles concernées par des noctuelles défoliatrices augmente légèrement avec environ 20% de sites concernés contre 10 % la semaine dernière. Les taux d'infestation restent faibles avec au maximum 12% de plantes touchées.
- 1 nouvelle parcelle du nord Marne déclare la présence du charançon *Lixus juncii*. Ce ravageur reste en activité car le pourcentage de plantes présentant des piqûres est en évolution dans plusieurs parcelles. Des adultes sont aussi observés sur 3 parcelles cette semaine. Depuis la mi-mai, 65% des sites ont déjà signalé des symptômes.
- La situation teignes est hétérogène, reflétant parfois la disparité des cumuls de précipitations observés la semaine dernière. Certaines parcelles voient leur population régresser alors que pour d'autres, une évolution est remarquée.
  - 63% du réseau mentionnent la présence de dégâts frais.
  - Le seuil de risque est atteint pour 2 nouvelles parcelles : Mailly le Camp dans l'Aube et Pocancy dans la Marne. 1/3 des sites présentent des infestations supérieures au seuil de risque (de 10 à 28 % de plantes touchées).



**Rappel des symptômes :** ces chenilles, très mobiles, d'environ 1 cm de long se développent dans le cœur de la betterave. On observe un noircissement des jeunes feuilles qui forment un amas pulvérulent. La présence de fils soyeux à la base des pétioles est aussi synonyme de leur activité.

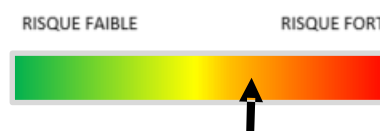
### b. Seuil de risque

**Noctuelles défoliatrices** = 50 % de plantes avec perforations en présence de déjections ou de chenilles vivantes.  
**Teignes** = 10 % de plantes présentant des chenilles ou des dégâts frais.

### c. Analyse de risque

La chaleur et le stress hydrique sont très favorables au développement des chenilles de teignes. Une surveillance minutieuse du bouquet foliaire permet de mesurer objectivement l'évolution de la pression.

Les morsures de teignes au collet des betteraves et la migration des larves de charançons dans les racines provoquent des portes d'entrée pour le *Rhizopus*. Ce champignon engendre ensuite le développement de pourritures racinaires en période caniculaire.



## 2 Maladies du feuillage

### a. Observation

- **Jaunisses virales** : Depuis la mi-juin, 55% du réseau ont signalé la présence de symptômes de jaunisses. Les infestations varient de quelques plantes isolées à près de 5 % de la surface parcellaire touchées pour certaines parcelles conduites en absence de protection de semence NNI.

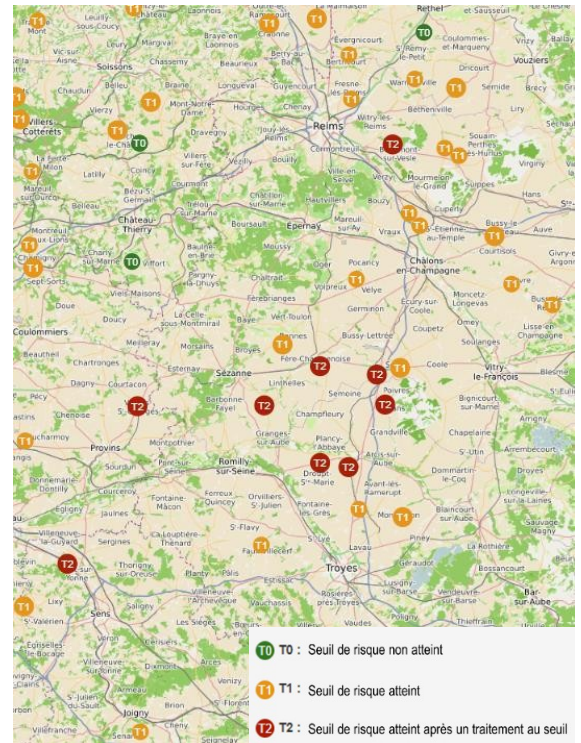
- Des taches de bactérioses *Pseudomonas* sont constatées sur 2 parcelles, sans incidence pour la culture.

- **Maladies cryptogamiques** :

La cercosporiose est observée dans la majorité des parcelles suivies. De rares pustules de rouille sont signalées sur 2 parcelles. L'oïdium et la ramulariose sont absents du réseau.

La situation sanitaire est la suivante :

- 1 parcelle n'a pas encore atteint le seuil de risque T1
- 1 parcelle atteint le seuil de risque T1 cette semaine
- 22 parcelles sont sous protection du T1 et n'ont pas encore atteint le seuil de risque T2
- 7 parcelles atteignent le seuil de risque T2, s'ajoutant à celle de la semaine dernière.



### b. Seuil de risque

Déterminer les fréquences d'apparition en observant 100 feuilles de betteraves dans une zone représentative de la parcelle. **Cercosporiose** : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre.



oïdium



cercosporiose



rouille



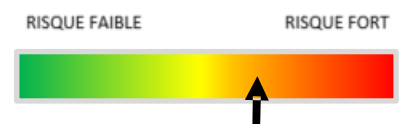
ramulariose

En % de feuilles atteintes

	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
Seuil de risque T1	15 %	1ers symptômes	15 %	5 %
Seuil de risque T2	30 %	20 %	40 %	20 %

### c. Analyse de risque

On observe une progression significative des fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose pour près d'1/4 du réseau, notamment sur la partie sud du territoire. Même si l'humidité est peu présente, les températures actuelles restent favorables au développement de la cercosporiose. La surveillance est primordiale pour bien identifier l'évolution des maladies, propre à chaque parcelle.



**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis - Institut du Végétal , ATPPDA, Cérésia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, LUZEAL, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, SUNDESHY, TEREOS, CAPDEA, Terres Inovia, VIVESCIA.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN - [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".